



FIACRE D'OR 2016

TOURS - LOIRE VALLEY
TROPHEE DE LA MEILLEURE ENTREPRISE FLEURISTE



WORLD FLOWER
FORUM
TOURS - LOIRE VALLEY
MONDIAL DES FLEURS

Dossier de candidature

FIACRE D'OR - TROPHEE DE LA MEILLEURE ENTREPRISE FLEURISTE 2016

A retourner, dûment rempli et accompagné des pièces demandées pour constituer votre dossier de candidature, à l'attention de Stéphanie CSORE **AVANT le 15 septembre 2016** :

par email :

scscore@tours-evenements.com

Stéphanie CSORE : 02 47 32 60 48

par voie postale (cachet de la poste faisant foi) :

SAEM TOURS EVENEMENTS

FIACRE D'OR 2016

26 BOULEVARD HEURTELOUP – CS 24225

37042 TOURS CEDEX 1, FRANCE

A noter que les dossiers peuvent être appuyés par des personnes, institutions ou organisations extérieures.

Identité (Informations non communiquées au jury)

Raison sociale

Nom Commercial.....

Enseigne.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

N° SIRET.....

Code NAF.....

Site web.....

Nom du responsable.....

Numéro de téléphone..... Portable.....

Email.....

Formation la plus significative :

Etes-vous membre d'une ou plusieurs association(s) ?

Oui Non

Si oui, lesquelles ?

Présentation générale

A noter que l'importance de l'entreprise et le Chiffre d'Affaires ne sont pas des éléments déterminants.

- Création Reprise d'activité

Date de création ou de reprise d'activité :/...../.....

- Nombre de magasins ?

- Votre entreprise a-t-elle reçu des récompenses depuis les 3 dernières années ?

Oui Non

Si oui, lesquelles ?

- Tableau de performances :

Indicateurs	2015	2014	2013
Chiffre d'affaires annuel global (en K€)			
<ul style="list-style-type: none"> • Dont à l'étranger • Dont e-commerce 			
Croissance annuelle du CA (%)			
Résultat d'exploitation (en K€)			
Effectif de l'entreprise			

Si non dépôt des comptes auprès du Tribunal de Commerce, merci de nous fournir les comptes de résultats simplifiés des 3 dernières années.

Gestion des compétences

- Diplôme et qualification du dirigeant ?

- Combien d'employés avez-vous ?

- Quelles sont leurs qualifications ?

Nombre de CAP :

Nombre de BP :

Nombre de BAC PRO :



Nombre de BTS ou équivalent :

Autres formations, précisez :

- Quels sont la fréquence et le rythme de la formation continue (Stages) à destination du responsable et des employés depuis les 2 dernières années ? (Exemple de formation : pratique, gestion, management, techniques florales etc.....)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Vos employés ont-ils participé à des concours ?

Oui Non

Si oui, merci de préciser le nom du concours, l'année et le classement de votre salarié ?

.....

.....

.....

Communication & Animations

- Pourcentage de votre Chiffre d'Affaires dédié à la communication et à l'animation

.....

- Avez-vous réalisé des animations dans votre/vos magasin(s) sur les 2 dernières années ?

Oui Non

Si oui, décrivez les 2 principales sur les 2 dernières années (Possibilité de joindre des photos à votre dossier ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



.....

- Avez-vous une carte de fidélité pour votre clientèle ?

Oui Non

Si oui, est-elle électronique ?

Oui

Non

Principe de la carte de fidélité (Système de points par achat, remise etc..)

.....

- Quels moyens de communication utilisez-vous ?

Site Internet Flyers Newsletters

Réseaux sociaux Catalogue Emailing

Autres Précisez.....

- Communication via les réseaux sociaux, merci de préciser le support ?

Twitter Compte :

Viadeo Compte :

Instagram Compte :

Facebook Compte :

LinkedIn Compte :

Pinterest Compte :

Hashtag

Autres Précisez.....

Produits

- Est-ce que chaque bouquet est accompagné d'un sachet conservateur pour fleurs coupées ?

Oui Non

- Pour vos fleurs coupées, utilisez-vous régulièrement du conservateur dans l'ensemble des contenants en magasin et en chambre climatique ?

Oui Non

- Combien de fois achetez-vous de fleurs coupées par semaine ?

Une fois Deux fois Trois fois ou plus

- Nommez vos 5 principaux fournisseurs en fleurs et plantes.

1 :

2 :



3 :

4 :

5 :

- Type d'emballage utilisé ?
Cellophane Papier Kraft Autres
- Imaginez votre magasin le jeudi à 14h. En général, combien avez-vous de variétés de fleurs coupées à proposer à vos clients ?.....
.....
- Combien de bouquets sont préparés à l'avance ?.....
.....

Services

- Le magasin dispose-t-il d'une climatisation ?
Oui Non
- Le magasin dispose-t-il d'une chambre climatique ?
Oui Non
- Disposez-vous d'une pompe distributrice pour mélanger l'eau et le conservateur ?
Oui Non
- Disposez-vous d'un véhicule spécifique de livraison personnalisé ?
Oui Non
- Faites-vous appel à des sociétés de livraison ?
Oui Non
Si oui, En totalité En complément
Appartenez-vous à une ou plusieurs chaînes de transmission florale ? Oui Non
Si oui, lesquelles ?
.....
.....
.....

Développement durable & Innovation

- Quelles sont vos actions en faveur du développement durable ?.....
.....
.....
.....



- Quelles sont vos actions en faveur de l'innovation ?.....
.....
.....
.....

Points forts de l'entreprise

- Décrivez en quelques mots les points forts de votre entreprise par rapport à vos collègues ?
.....
.....
.....

Autres

Vous pouvez indiquer ci-dessous vos projets futurs ou des éléments permettant de valoriser votre dossier.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci de joindre à votre dossier de candidatures les éléments suivants :

- Extrait K-bis datant de moins de 3 mois
- CV du directeur ou du responsable de l'entreprise fleuriste
- Si non dépôt des comptes auprès du Tribunal de Commerce, merci de nous fournir les comptes de résultats simplifiés des 3 dernières années.
- Photo de la devanture et de l'intérieur d'un des points de vente
- Photo d'un véhicule de livraison
- Visuel d'un ou de plusieurs supports de communication (Flyers, Catalogues, Journaux etc..)
- Exemples d'étiquettes et de cartes de visite
- Photocopie couleur de la couverture et de 2 ou 3 pages représentatives de votre catalogue de mariage et de deuil.

Je certifie exacts les renseignements portés dans ce dossier

Fait à :

Le :/...../2016

Signature :



TOURS - LOIRE VALLEY
TROPHEE DE LA MEILLEURE ENTREPRISE FLEURISTE

FIACRE D'OR TROPHEE DE LA MEILLEURE ENTREPRISE FLEURISTE FRANCAISE 2016

Dans le cadre du **World Flower Forum**

CENTRE INTERNATIONAL DE CONGRES
VINCI • TOURS - France

Article 1 : Organisation et objectifs du concours

Le "Fiacre d'Or 2016", premier trophée de la Meilleure Entreprise Fleuriste Française, mise à valoriser le savoir-faire des entreprises fleuristes et à élire la première Entreprise Fleuriste de France.

Ce concours est organisé par la SAEM Tours événements dont le siège social est à Tours (37 - Indre-et-Loire) en collaboration avec le Comité d'Organisation et le soutien de ses partenaires, dans le cadre du « World Flower Forum », comprenant entre autres la 6^e édition du salon Novafleur, le rendez-vous professionnel de l'univers de la fleur et un Show d'Art Floral, démonstrations réalisées par des designers fleuristes du monde entier...

Le "Fiacre d'Or" est ouvert à toutes entreprises fleuristes, toutes tailles confondues, exerçant leur activité en France (DOM-TOM compris).

Le concours se veut le plus équitable pour tous.

Les entreprises candidates seront évaluées en fonction des notions de performance selon les 8 critères suivants :

- Présentation de l'entreprise
- Gestion des compétences
- Communication & animations
- Produits
- Services
- Développement durable & Innovation
- Points forts de l'entreprise

FIACRE D'OR TROPHY OF THE BEST FRENCH FLORIST COMPANY 2016

As part of the **World Flower Forum**

INTERNATIONAL CONVENTION CENTRE
VINCI • TOURS - France

Article 1: Organization and objectives of the contest

"Fiacre d'Or 2016", first Trophy of the best French Florist Company, aims to promote the know-how of the florist companies and to designate the First Florist Company of France.

This contest, as part of the "World Flower Forum", is organized by SAEM Tours événements, whose head office is located in Tours (37 - Indre & Loire), in collaboration with the Organizing Committee and the support of its partners. The "World Flower Forum" includes amongst others, the 6th edition of the trade show Novafleur, the professional rendez-vous of the flower world and a Floral Art Show, made up of demonstrations realized by florist designers coming from worldwide...

"Fiacre d'Or" is open to all florist companies of all sizes, operating in France (including overseas territories).

The competition aims to be as fair as possible for everyone.

Candidate companies will be assessed according to notions of performance and in accordance with the 8 following criteria:

- Company presentation
- Skills management
- Communication & commercial animations
- Products
- Services
- Sustainable development & Innovation
- Strengths of the company

Article 2 : Engagements des candidats

Les candidats s'engagent sur l'honneur à garantir la sincérité et la véracité des informations qu'ils fournissent. Toute imprécision ou omission volontaire entraînera l'annulation du dossier. Les candidats s'engagent à mettre à disposition du Jury toutes les informations complémentaires sollicitées, y compris à l'occasion de visites ou entretiens.

Si des entreprises candidates font l'objet d'une ou plusieurs procédures de la part d'une administration ou d'un organisme de contrôle, visant des infractions ou manquements quelconques, elles doivent en informer le Jury. Celui-ci statuera sur le maintien ou non de la candidature.

Article 3 : Dossiers de candidature

Pour participer, il suffit de compléter le dossier de candidature et de le retourner selon les indications ci-après.

Le retrait des dossiers de candidature se fait sur demande par email auprès de Stéphanie CSORE.

concours@tours-evenements.com

Stéphanie CSORE : +33(0)2 47 32 60 48

Le dépôt des dossiers de participation est à effectuer AVANT le 15 Septembre 2016 soit :

Article 2 : Candidates commitments

Candidates swear on honour to ensure the sincerity and veracity of the information provided.

Any inaccuracy or voluntary omission will entail the cancellation of the registration. The candidates commit to give to the Jury all the additional information requested, including upon visits or interviews.

If candidate companies are subject to one or more procedures from an administration or an inspection body, aiming at offences or any failures, they must inform the Jury about it. This one will rule on the preservation or not of the application.

Article 3 : Candidate applications

To participate, please complete the application form and return it as indicated below.

The withdrawal of the application form is on request by mail to Stéphanie CSORE:

concours@tours-evenements.com

Stéphanie CSORE : +33(0)2 47 32 60 48

The applications must be sent BEFORE the 15th september 2016 either :

Par email / By Mail

concours@tours-evenements.com

Par voie postale (cachet de la poste faisant foi) / By post (fate as per postmark)

Stéphanie CSORE : +33(0)2 47 32 60 48

SAEM TOURS EVENEMENTS

FIACRE D'OR 2016

26 BOULEVARD HEURTELOUP – CS 24225

37042 TOURS CEDEX 1, FRANCE

La date limite de dépôt des candidatures est susceptible d'être modifiée. Le cas échéant, Tours événements en informerait, par email, les candidats ayant retiré un dossier de candidature.

Le dossier doit contenir le formulaire de candidature dûment complété. Il peut être enrichi par tout document qui pourrait étayer votre candidature. Ces éventuels documents complémentaires doivent être joints au formulaire de candidature.

Seuls les dossiers complets et lisibles, remis dans les délais, seront pris en compte. Le respect des conditions de participation indiquées dans ce présent règlement par les entreprises candidates est un élément déterminant pour établir ou non la recevabilité de leurs dossiers de candidature.

Les frais afférents à la présentation de la candidature et au dépôt du dossier sont à la charge du candidat.

Aucun frais d'inscription n'est demandé.

The deadline of the candidacies deposit may be modified. When appropriate, Tours événements would inform, by email, the candidates, that removed an application form.

The application file must contain the duly completed application form. It can be enriched by any document that could support your application. These potential additional documents must be enclosed to the application form.

Only the completed and readable application form, handed on time, will be taken into account. The respect, by the candidate companies, of the conditions of participation indicated in this present rule is a determining element to establish or not the admissibility of their application.

Expenses relative to the presentation of the candidacy and to the deposit of the application form are chargeable to the candidate.

There is no registration fee for participants.

Article 4 : Prix

Des Trophées sont également prévus pour les lauréats.

- 1er Prix : Fiacre d'Or 2016
- 2e Prix : Fiacre d'Argent 2016
- 3e Prix : Fiacre de Bronze 2016

Les 3 gagnants auront également le droit d'utiliser le titre à des fins commerciales et de communication pendant une année.

Article 5 : Notation

Chaque candidat sera évalué selon la grille de notation suivante :

- | | |
|------------------------------------|-----------|
| • Présentation de l'entreprise | 10 points |
| • Gestion des compétences | 10 points |
| • Communication & animations | 10 points |
| • Produits | 10 points |
| • Services | 10 points |
| • Développement durable/Innovation | 10 points |
| • Points forts de l'entreprise | 10 points |

Note finale sur : **70 points**

Article 6 : Remise des prix

La cérémonie de remise de prix sera organisée le dimanche 9 octobre 2016 au Centre International de Congrès VINCI.

Tous les candidats doivent être présents à cette date et doivent obligatoirement participer à la soirée de gala ou être représentés. Les résultats seront dévoilés à cette occasion.

Participation à la soirée de gala : 49 € par personne.

Article 7 : Jury

Le Jury sera composé au minimum :

- D'un représentant d'une institution publique
- D'un représentant fournisseur fleuriste
- D'un représentant d'une chaîne de transmission
- D'un professeur de Marketing
- D'un représentant média spécialisé

Le Jury sera présidé par Jean-Louis Anxoine.

La décision du Jury est souveraine et sans appel. Les candidats acceptent sans aucune réserve ni recours de s'y conformer.

Article 8 : Règlement du Concours - Modifications - Annulations

Le présent règlement du concours est disponible et consultable sur le site internet :

www.worldflowerforum.com

Article 4: Prizes

Trophies are also planned for the prize-winners

- 1st Prize : Gold Fiacre 2016
- 2nd Prize : Silver Fiacre 2016
- 3rd Prize : Bronze Fiacre 2016

The 3 winners will also have the right to use the title for commercial and communication purposes during one year.

Article 5: Rating

Each candidate will be evaluated according to the following scoring scale:

- | | |
|--------------------------------------|-----------|
| • Company presentation | 10 points |
| • Skills Management | 10 points |
| • Communication & animations | 10 points |
| • Products | 10 points |
| • Services | 10 points |
| • Sustainable development/Innovation | 10 points |
| • Strengths of the company | 10 points |

Final score on : **70 points**

Article 6: Prize-giving

The prize-giving ceremony will be organized on Sunday 9th October 2016 to the VINCI - International Convention Centre.

All the candidates must be present at this date and must participate compulsorily in the gala evening or be represented. The results will be revealed on this occasion.

Participation in the gala evening: 49 € a person.

Article 7: Jury

The Jury will be constituted at least of :

- A representative of a public institution
- A representative of florist supplier
- A representative of a transmission chain
- A Marketing teacher
- A representative of a specialized media

Jean-Louis Anxoine will chair the Jury.

The Jury's decision is sovereign and without appeal. The candidates accept without any reserve nor appeal to conform to it.

Article 8 : Rules of the contest - Modifications - Cancellations

The regulations of the contest are available and can be consulted on the website :

www.worldflowerforum.com

Il peut être obtenu sur simple demande à Tours événements (CS 24225 – 26 Boulevard Heurteloup – 37042 Tours Cedex 1 – Tél. +33 (0)2 47 32 60 48)
concours@tours-evenements.com

Le Comité d'Organisation se réserve le droit d'apporter les modifications dictées par les circonstances ou la force majeure. Il se réserve le droit d'annuler purement et simplement le concours.

En cas d'annulation, les candidats seront informés par email, dans un délai de 3 semaines maximum, après le 22 juillet 2016, date limite de dépôt des dossiers.

Article 9 : Questions des candidats

Toutes questions concernant le règlement devront être posées exclusivement par email. Les réponses seront faites par email à l'ensemble des candidats retenus jusqu'au 2 septembre 2016.

Les questions sont à envoyer à l'adresse suivante :
concours@tours-evenements.com

Article 10 : Contestations

Le fait même de déposer un dossier en vue de participer au concours implique l'acceptation sans réserve par les candidats du présent règlement, dont ils attestent avoir pris connaissance ainsi que l'acceptation sans réserve ni recours de toutes éventuelles modifications décidées par le Comité d'Organisation.

En cas de contestation sérieuse d'un point du règlement ou en cas de problème non évoqué par le règlement, une décision sans appel sera rendue après délibération du Comité d'Organisation et du Président de Jury. Toute contestation relative au concours objet des présentes sera soumise aux juridictions de Tours.

Article 11 : Communication

Les lauréats acceptent par avance, sans aucune contrepartie ou compensation de quelque sorte que ce soit, que Tours événements exploite, selon tous modes et auprès de tout public, leur nom et leur photographie, ainsi que leurs déclarations écrites ou orales, à des fins publicitaires, commerciales ou de relations publiques, de presse, compte rendu rédactionnel ou publi-rédactionnel de tous types et pour toute activité de ces organismes, en utilisant tout moyen de reproduction, duplication, représentation, transmission, réception ou de quelque autre moyen que ce soit.

Conformément à la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978, le candidat bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations qui le concernent. Pour exercer ce droit, il doit en adresser la demande écrite par courrier postal à Tours événements ou par email à l'adresse suivante :

It can be obtained on simple request to Tours événements (CS 24225 – 26 Boulevard Heurteloup - 37042 Tours Cedex 1 - Tél. +33 (0)2 47 32 60 48)
concours@tours-evenements.com

The organizing committee reserves the right to make changes dictated by circumstances or force majeure. It reserves the right to plainly and simply cancel the contest.

In case of cancellation, candidates will be informed by e-mail, within 3 weeks maximum, after the 22nd July 2016, deadline of applications deposit.

Article 9: Candidates Questions

Any questions concerning the regulation must be exclusively sent by email. The answers will be sent by email to all selected candidates until the 2nd September 2016.

The questions are to be sent to the following address:
concours@tours-evenements.com

Article 10: Disagreements

The very act of applying, in order to participate in the contest, implies that the candidates unreservedly accept the present rule, which they attest to being aware of. It also implies that they unreservedly accept any possible modifications decided by the organizing committee.

In the event of serious disagreement about a point of the rule or in the event of a problem that is not mentioned in the rule, after deliberation, the Organizing Committee and the Jury President will give a final decision, without the possibility of appeal.

Article 11: Communication

The winners accept in advance, without any compensation of any sort, that Tours événements uses in any form and with any public, their name and photography just as their statements (written and oral) for advertising or commercial purposes, for public relations, press, editorial reviews or advertorial of all types, and for all activities of its organizations, while using all means of reproduction, duplication, representation, transmission, reception or other means.

According to law "Informatique et Libertés" («Information Technology and Freedom») of the 6th of January 1978, the candidate has the right to access and rectification of the information concerning them. To exercise this right, the candidate must send a written request by e-mail to the following address :

SAEM TOURS EVENEMENTS

FIACRE D'OR 2016
26 BOULEVARD HEURTELOUP – CS 24225
37042 TOURS CEDEX 1, FRANCE
Email : concours@tours-evenements.com

Article 12 : Confidentialité

Toutes les informations fournies, excepté celles utiles pour la communication, précisées dans l'Article 10, sont confidentielles et ne sont utilisées qu'à des fins d'analyse dans le cadre du concours. En aucun cas, elles ne sont transmises aux partenaires.

Toute la partie « Identité » du formulaire d'inscription ne sera pas connue du Jury.

SAEM TOURS EVENEMENTS

FIACRE D'OR 2016
26 BOULEVARD HEURTELOUP – CS 24225
37042 TOURS CEDEX 1, FRANCE
Email : concours@tours-evenements.com

Article 12: Confidentiality

All information provided, except those useful for communication, as specified in the Article 10, is confidential and is only used for purposes of analysis as part of the contest. In any circumstances, the data are transmitted to the partners.

The Jury will not know all part «Identity» of the registration form.